

FLASH INFO

Le 15/12/2023

40

Expéditeur	Pôle Appui Technico-Commercial	Contributeurs	Pôle Marketing et Mise en Marché
Destinataires	CE : RBO, RA, RGP, RMPP, RRC BPCE : F. AMBLARD-LAROLPHIE, J. CHRISTEL, A. GERBAULET, A. LEFEBVRE, I. D'AINVAL, C. LEDOUAREC, B. LE BRESTEC, E. BOSSE, M. PAROT NIMI : C. VASQUEZ-IBANEZ, C. LAURENT, P. CLEMENCE EVD : CONFORMITE	Copies	CNP Assurances : BU BPCE, RC BPCE, VIE DIS-MOI BPCE Vie : CERC, Offre et Accompagnement Ecureuil Vie Développement

Coralium Juin 2024

Commercialisation – du 9 janvier au 29 mai 2024 inclus

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après, la fiche technique du support financier temporaire en unités de compte **Coralium Juin 2024** dont la commercialisation se déroulera **du 9 janvier au 29 mai 2024 inclus** sous réserve d'enveloppe disponible.

Nous vous rappelons l'importance du devoir de conseil et l'obligation de remettre à votre client :

- la fiche d'information assurance vie CNP Assurances ou la Fiche d'information assurance vie BPCE Vie
- la brochure commerciale
- le DIC du support Coralium Juin 2024
- Le double du questionnaire complémentaire de compréhension client
- Fiche 80 ans le cas échéant et vérifier que la maturité du produit correspond à l'horizon de placement de la personne âgée

**A remettre impérativement
au client quelle que soit
l'opération.
Documents disponibles
dans AssurNet**

Votre correspondant du Pôle Appui Technico-Commercial - Ecureuil Vie Développement reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatif aux dispositions applicables à l'offre CNP Assurances.

Les demandes d'informations relatives aux dispositions applicables à l'offre BPCE Vie doivent être adressées via Eden, par l'intermédiaire de votre back-office.

Bien cordialement,
Direction du Développement

La saisie des opérations dans **PUMA** est impérative.

En cas d'indisponibilité momentanée :

- Possibilité de saisir rétroactivement l'opération à J+4 pour l'adhésion par transfert, le versement libre (Nuances Plus, Nuances Privilège, et Nuances Capi) et l'arbitrage (Nuances Plus et Nuances Privilège).

En cas d'indisponibilité prolongée au-delà de J+4 ou d'acte non développé dans PUMA :

- Utiliser **ISI** (jusqu'au 17 mai 2024) : joindre la copie d'écran de l'anomalie persistante et effectuer un virement référencé au plus près de la date de signature du client (hors arbitrage)
- **Transmettre à CNP Assurances (Cf. PROCEDURE MANUELLE)**

N.B : toute demande d'opération manuelle adressée à CNP Assurances en dehors de ce cadre sera retournée en Caisse d'Epargne pour saisie dans PUMA.

Attention : sans la copie de la saisie Ecustat, l'opération sera considérée non conforme et ne sera donc pas traitée par CNP Assurances. Le Back Office doit donc la joindre impérativement.

La saisie des opérations dans **MyAssur** est impérative

En cas d'impossibilité de saisie dans **MyAssur**, notamment en raison de l'indisponibilité de cet outil, les opérations doivent être traitées manuellement sur **WebAssur** du 09/01/2024 au 17/05/2024 inclus

Particularités des opérations SED :

Pour les opérations (arbitrages ; versements) réalisées en SED, la date de l'opération correspond à la date de signature par le client.

Les opérations signées postérieurement à la date de fin de commercialisation du support ne pourront pas aboutir et l'investissement sur le support temporaire sera impossible.

CORALIUM JUIN 2024		
	CNP ASSURANCES	BPCE VIE
INFOS ESSENTIELLES	- Code ISIN : FR001400L9F0 - Date d'échéance finale : 17 juin 2032 - Échéances anticipées possibles le 18 juin 2026, 17 juin 2027, 15 juin 2028, 14 juin 2029, 13 juin 2030 et 19 juin 2031 - Valeur liquidative d'origine : 1000 €	
PRODUITS CONCERNES	■ NUANCES CAPI ■ NUANCES PLUS ET NUANCES PRIVILEGE (uniquement en Dimension Liberté et en parallèle des UC gérées dans la Gestion Sous Mandat) ■ OCEOR HARMONIE (uniquement en Dimension Liberté) ⚠ Coralium Juin 2024 n'est pas éligible aux options des contrats cités.	■ MILLEVIE PREMIUM ET MILLEVIE PREMIUM 2 en Gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion ■ MILLEVIE CAPI ET MILLEVIE CAPI 2 en Gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion ■ MILLEVIE INFINIE ET MILLEVIE INFINIE 2 en Gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion
SYNTHESE EPARGNE – CONSEIL DE LA BANQUE	⚠ Vérifier que le document Synthèse Epargne – Conseil de la Banque (ou document équivalent valant conseil) a été complété, signé par le client et le conseiller. Archiver l'exemplaire Caisse d'Epargne ⚠ Un exemplaire doit être remis au client. ⚠ Vérifier OBLIGATOIREMENT l'adéquation du produit avec le profil investisseur du client, à défaut le mettre en garde. ⚠ Remplir IMPERATIVEMENT le questionnaire de compréhension client, avant d'enregistrer sa demande. Si le questionnaire révèle une incompréhension du produit par le client la demande ne peut pas être enregistrée.	
MODALITES D'ACCES	PUMA du 09/01/2024 jusqu'au 29/05/2024 inclus ■ Adhésion par transfert (Nuances Plus) hors BPCE International ■ Arbitrage depuis (contrats en gestion libre et GSM) : • le fonds en euros du contrat, • les UC permanentes pour la gestion libre • La poche GSM/GEDEL ■ Versement complémentaire Pour tous les produits concernés hors RSD et AAE lorsque la date d'échéance du contrat source est postérieure à la date de fin de commercialisation. Mode Manuel (Utiliser ISI) du 09/01/2024 jusqu'au 17/05/2024 inclus Arbitrage dans le cadre de Nuances Capi (Cf. procédure manuelle).	MYASSUR du 09/01/2024 jusqu'au 29/05/2024 inclus ■ Adhésion directe avec clause bénéficiaire Standard ou bénéficiaire(s) désigné(s) ■ Versement complémentaire ■ Arbitrage depuis : • le fonds en euros du contrat, • un support financier temporaire en unités de compte échu, • un support permanent en UC ou d'une part de l'investissement sur un profil de gestion WEBASSUR du 09/01/2024 jusqu'au 17/05/2024 inclus ■ Adhésion avec clause bénéficiaire en rédaction libre/démembrée

CORALIUM JUIN 2024		
CNP ASSURANCES		BPCE VIE
	Océor Harmonie : les opérations ne peuvent être saisies qu'en manuel. ▪ Accès impossible depuis les cotisations régulières ▪ SAISIE OBLIGATOIRE SOUS ECUSTAT Dernière saisie impérative le 20/05/2024 au soir Demande d'habilitation à Ecustat auprès de : ecustat@ecuvie.caisse-epargne.fr	▪ Adhésion et versement complémentaire pour les Personnes Protégées Majeures, les Mineurs, les Personnes Politiquement Exposées (après analyse par la sécurité financière) et dans le cadre : • de l'Epargne Handicap • de contrat démembré • de blocages contentieux Assureur ▪ Accès impossible depuis les versements programmés
FRAIS	▪ SUR COTISATIONS / VERSEMENTS : Tarification selon produit concerné ▪ DE GESTION : Prélèvements par réduction du nombre d'unités de compte et tarification selon produit ▪ D'ARBITRAGE : prélevés sur le montant arbitré et selon les conditions de chaque produit.	
	Possibilité de minorer le taux de frais jusqu'à 0% si : • Réinvestissement à 100% sur des supports UC quel que soit le support désinvesti	 Pour la gamme MILLEVIE : Un arbitrage gratuit par année glissante puis 0,5 % du montant arbitré. Pour la gamme MILLEVIE 2 : les arbitrages vers les UC sont gratuits.
CONDITIONS DE SORTIE	Pendant la période de commercialisation, soit jusqu'au 5 juin 2024 inclus : ▪ Renonciation à l'adhésion par transfert ▪ Rachat total ▪ Décès.	Pendant la période de commercialisation, soit jusqu'au 5 juin 2024 inclus : ▪ Rachat partiel ou total ▪ Renonciation ▪ Arbitrage ▪ Décès
	▪ Entre la fin de la période de commercialisation et jusqu'à l'échéance de la formule, soit du 6 juin 2024 au 17 juin 2026 ou alors au 16 juin 2027 ou alors au 14 juin 2028 ou alors 13 juin 2029 ou alors au 12 juin 2030 ou alors au 18 juin 2031 ou alors au 16 juin 2032 ▪ Renonciation (à l'adhésion par transfert pour l'offre CNP Assurances) ▪ Rachat partiel ou total ▪ Arbitrage ▪ Décès Avant le 17 juin 2032 : La valeur de la part sera celle en vigueur sur le marché secondaire. A l'échéance finale le 17 juin 2032 ou à la date d'échéance anticipée possible : Après information de l'adhérent, la valeur de rachat acquise sera automatiquement maintenue sur le support qui sera géré de manière à réaliser une performance en lien avec le marché monétaire, et sans garantie du capital (selon les conditions définies dans le Document d'Information Clé du support), sauf indication contraire de l'adhérent/souscripteur, et l'arbitrage sera possible.	
GARANTIE	En cas de décès : Coralium Juin 2024 ne bénéficie pas de la garantie plancher en cas de décès prévue dans les contrats Nuances Plus, Nuances Privilège, Océor Harmonie.	En cas de décès Coralium Juin 2024 bénéficie de la garantie plancher prévue dans les contrats MILLEVIE Premium et Millevie Premium 2, et MILLEVIE Infinie et Millevie Infinie 2.

CORALIUM JUIN 2024		
CNP ASSURANCES		BPCE VIE
DOCUMENTS CONTRACTUELS ET REGLEMENTAIRES	À remettre impérativement : - la fiche d'information assurance vie CNP Assurances - la brochure commerciale - le DIC du support Coralium Juin 2024 - le double du questionnaire complémentaire de compréhension client - Fiche 80 ans le cas échéant et vérifier que la maturité du produit correspond à l'horizon de placement de la personne âgée	A remettre impérativement : - la fiche d'information assurance vie BPCE Vie - la Brochure commerciale, - le DIC du support Coralium Juin 2024 - le double du questionnaire complémentaire de compréhension client - Fiche 80 ans le cas échéant et vérifier que la maturité du produit correspond à l'horizon de placement de la personne âgée
	Ces documents sont disponibles dans l'Espace Internet Assurance Vie et Prévoyance (MyEAV). Le Document d'Informations Clé (DIC), présentant les informations essentielles du support Coralium Juin 2024 est disponible auprès de la Caisse d'Epargne, de la société de gestion Natixis Investment Managers International (43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris) et sur les sites : https://www.caisse-epargne.fr/documents-informations-cles-investisseur et https://priips.assurances.groupebpce.com à la demande du client : Le Prospectus de Base est disponible sur www.amf-france.org	

